

Bourses d'étude « Egalité des chances »

Tout dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Une lettre motivant la demande de bourse (*exposant la situation familiale et financière, et contenant l'identité complète, les coordonnées, le numéro de téléphone et l'adresse email du candidat*).
- La photocopie de la carte d'identité nationale du candidat.
- La photocopie de l'attestation du baccalauréat certifiée conforme à l'original.
- Le relevé de notes du baccalauréat certifié conforme à l'original.
- Les bulletins trimestriels des deux dernières années scolaires certifiés conforme à l'original.
- Les relevés de note des années de licence ou de classes préparatoires certifiés conforme à l'original.
- Certificats de scolarité des frères et sœurs scolarisés à la charge des parents.
- La photocopie de la carte d'identité nationale du père.
- Une attestation de travail du père.
- La photocopie de la carte d'identité nationale de la mère.
- Une attestation de travail de la mère.
- Une attestation de salaire ou fiche de paie pour chacun des parents actifs, ou une attestation des revenus ou historique des paiements de ou des caisses de retraite pour chacun des parents à la retraite.
- Une copie de la déclaration unique sur le revenu des deux dernières années pour chacun des parents.
- Si le logement familial est en location, une copie des quittances de loyer.
- Si le logement est en propriété acquis par crédit bancaire, le tableau d'amortissement des prêts immobilier contractés mentionnant les montants des annuités d'emprunt (capital et intérêts) pour l'année de référence.
- Copie des dernières factures de la STEG et de la SONEDE relatives au logement.
- Un certificat de résidence, en français, délivré par les autorités (Poste de police du quartier).
- Copie de la Carte grise du ou des véhicules familiaux.

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.